

ENGAGEMENT

La Banque populaire des Alpes
aux côtés de "Savoie Sauvegarde"

Jean Pierre Hugueniot et Frédéric Batal.

Vendredi 8 mars, Jean-Pierre Hugueniot, président de l'association "Savoie Sauvegarde", et Frédéric Batal, directeur "marché entreprises" à la Banque populaire des Alpes, ont signé une convention octroyant une contribution financière de la part de l'établissement bancaire, abondant à hauteur de 10 000 € au fonds de soutien de l'association. En avril, la Direccte apportera à son tour une quote-part de 10 000 € et en juin, la Caisse d'épargne rejoindra le dispositif avec 20 000 €. Les sommes collectées sont

destinées aux entreprises savoyardes (TPE, PME) confrontées à un problème de trésorerie ou pour les aider à finaliser un projet. Dans le cadre de ce dispositif piloté par le 'Comité d'entr'aide' de l'association (cellule d'écoute animée par des chefs d'entreprises bénévoles et des experts), le dirigeant d'entreprise pourra bénéficier d'un financement de son outil de travail, sous forme d'un prêt d'honneur compris entre 2 000 et 5 000 €, avec une franchise de six mois.

G.J.

PRÉVENTION

UNE NOUVELLE DIMENSION POUR SAVOIE SAUVEGARDE

UN FONDS DE SOUTIEN PERMETTRA DE DONNER UN COUP DE POUCE FINANCIER À DES CHEFS D'ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ.

Par Sophie Guillaud

Créée en 2007, Savoie sauvegarde accueille les chefs d'entreprises, majoritairement de TPE, traversant des difficultés et les aides à les surmonter. Objectif : essayer d'éviter que ces sociétés en arrivent au dépôt de bilan. Pour cela, Savoie sauvegarde milite pour que les dirigeants viennent rencontrer son comité d'entraide le plus en amont possible, quand il est encore temps d'agir. Le nombre de dirigeants reçus sur l'année par l'association est resté stable en 2012, de l'ordre d'une cinquantaine. «*En revanche*, regrette Jean-

Pierre Hugueniot son président, nous sommes toujours confrontés au même problème, la majorité des dirigeants viennent nous voir très tard, alors que les difficultés, notamment de trésorerie, se sont accumulées. » Jean-Pierre Hugueniot fait un autre constat. «*Dans un certain nombre de cas, peut-être 10 %, il ne manque pas grand-chose pour que l'entreprise redresse la barre.* » C'est le cas lorsque la société est



confrontée à un accident de parcours : gros impayé, casse de machine... Un petit coup de pouce financier pourrait suffire à relancer la société.

SIMILAIRE AU MICROCRÉDIT

C'est pourquoi Jean-Pierre Hugueniot a eu l'idée de créer un fonds de soutien qui pourra accorder aux dirigeants (à titre personnel) des prêts d'honneur. Les montants vont s'apparenter à du microcrédit puisque les prêts, remboursables sur 18 à 36 mois, seront de 2 000 à 5 000 euros. Les entreprises ne devront pas être en cessation de paiement et les prêts ne pourront servir à rembourser du découvert bancaire ni des dettes sociales et fiscales. Le capital de ce fonds est de 80 000 euros, dont la moitié abondée par l'association et l'autre par ses partenaires : la Caisse d'épargne Rhône-Alpes, la Banque populaire des Alpes et l'État (Direccte). «*Nous devrions raisonnablement accorder de 10 à 15 prêts sur l'année*» estime Jean-Pierre Hugueniot. ■

Bénévoles
Savoie sauvegarde est composée d'une quarantaine de membres, tous bénévoles, avec un conseil d'administration de 12 personnes se réunissant mensuellement. L'association reçoit un soutien logistique de la CCI, de la CMA et de l'Agence économique.